



*« La famille au cœur de nos préoccupations
Ensemble, de plus en plus fiers de notre qualité de vie! »*

Politique familiale

PLAN D'ACTION 2010 - 2012

Adoptée le 21 septembre 2009

La présente politique familiale a été élaborée grâce au soutien technique et financier de la ministre de la Famille et des Aînés du Québec

Politique familiale – Plan d’action 2010-2012 – Tableau synthèse

Note importante : Les actions présentées dans ce plan ne forment pas une liste définitive. Elles seront régulièrement réévaluées puis placées en ordre de priorité en fonction des besoins, des ressources et de l’évolution des résultats du plan d’action lui-même.

Les actions présentées ici constituent le plan triennal 2010-2012. Comme les vies municipale et familiale sont en perpétuelle évolution, la Ville prévoit réviser les orientations et les objectifs de sa Politique familiale tous les 6 ans. Son application passera donc par deux plans triennaux.

1. Gestion municipale

Si la Ville de Gaspé veut agir efficacement pour accroître le bien-être des familles, elle se doit d’être elle-même un exemple de ce qu’elle souhaite de la part de ses partenaires et de ses organismes affiliés.

Orientation : Situer la famille au cœur des préoccupations municipales.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 1.1 Assurer la mise en oeuvre de la politique familiale.	1. Nommer un cadre responsable du comité de suivi;	x		
	2. Identifier des responsables pour chacune des actions du plan d’action;	x		
	3. À l’hiver 2010, mettre en place un comité de suivi, formé de personnes représentatives des différents groupes d’âge, localités et organismes oeuvrant auprès des familles, avec comme mandat d’accompagner la mise en œuvre du plan d’action de la politique familiale et de l’évaluer périodiquement et, le cas échéant, proposer les ajustements nécessaires;	x		
	4. Voir à ce que la mise en œuvre de la politique familiale se fasse en harmonie avec les autres politiques et plans d’action de la Ville;	x	x	x
	5. Organiser une rencontre annuelle de consultation des intervenants ou des représentants de tous les organismes oeuvrant auprès des familles dans le but de déterminer leurs besoins communs et particuliers, et d’identifier les actions à prioriser;	x	x	x
	6. Élaborer le plan triennal 2013-2015.			x
OBJECTIF 1.2 Penser famille dans la gestion régulière, la planification et la mise en place de nouvelles infrastructures ou de nouveaux services.	1. Dans toute décision municipale, viser le respect des orientations et objectifs de la politique familiale;	x	x	x
	2. À chaque automne, prévoir au budget les montants nécessaires à la mise en œuvre du plan d’action de la politique familiale.	x	x	x
	3. Impliquer l’ensemble des services de la Ville dans la mise en œuvre de la politique familiale, en mettant régulièrement en commun les actions de chaque service qui répondent aux besoins des familles.	x	x	x
OBJECTIF 1.3 S’assurer, en tant qu’employeur, que la municipalité soit exemplaire dans la promotion de conditions favorables aux familles de ses employés.	1. Élaborer et implanter un programme de santé et de mieux-être pour les employés de la Ville touchant notamment les habitudes de vie et l’environnement au travail;		x	
	2. S’assurer que la convention collective des employés de la Ville offre des conditions qui respectent les engagements familiaux.	x		

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 1.4 Mobiliser la population, les organismes et les entreprises autour du projet de la politique familiale.	1. Lors des rencontres avec les organismes communautaires et les entreprises, susciter des projets visant le mieux-être des familles;		X	X
	2. Élaborer un guide incitatif décrivant les services qui devraient être offerts dans les établissements publics et privés de la ville pour répondre aux critères « qualité famille » et promouvoir ce guide auprès des établissements concernés;	X	X	
	3. Lors de la semaine de la municipalité, reconnaître les établissements et organismes qui se sont distingués par leur souci du bien-être des familles.		X	X
OBJECTIF 1.5 Maintenir un mécanisme d'échange entre les familles et la Ville.	1. Faire connaître les responsables des questions familiales dans les outils de communication de la Ville (Bulletin, site Web);	X		
	2. Créer un lien Internet afin de pouvoir recevoir en tout temps des suggestions et des commentaires des citoyens;		X	
	3. Régulièrement faire connaître l'évolution des réalisations du plan d'action de la politique familiale dans le bulletin municipal ou dans tout autre outil de communication pertinent.	X	X	X

2. Accueil et information

La Ville reconnaît sa responsabilité dans la diffusion et l'échange d'information et dans la promotion des services destinés à la famille. De plus, l'information est un facteur clé dans l'intégration des nouvelles familles. À ce sujet, rappelons que chaque année, environ 600 personnes viennent habiter dans la ville de Gaspé, seules, en couple ou en famille, et qu'une grande part de ces personnes le font pour une première fois. De plus, chaque année la ville s'enrichit de l'arrivée de plus d'une centaine de nouveau-nés.

Orientation : Améliorer, en français et en anglais, la diffusion de l'information relative aux activités et aux services disponibles pour les familles dans la communauté.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 2.1 Faire connaître les services offerts à la famille par la municipalité ou par les différents organismes du milieu.	1. Sur le site Internet de la Ville, créer une rubrique <i>famille</i> renvoyant les citoyens à une information régulièrement mise à jour, en français et en anglais, qui fera la promotion des services offerts par la Ville en lien avec les familles;	X	X	X
	2. Sur le site Internet de la Ville, rendre disponible un répertoire des ressources et des services communautaires.		X	
OBJECTIF 2.2 Favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants à Gaspé.	1. Reconnaître annuellement les organismes et les individus qui se sont distingués par leurs actions d'accueil auprès des nouveaux arrivants lors de la semaine de la municipalité;		X	X
	2. Soutenir activement les intervenants du milieu, responsables de la mise en place des services de garde, afin que ces services répondent aux besoins des familles (au moyen, par exemple, de pressions politiques au niveau provincial, d'aide aux organismes ou autres types de collaboration).	X	X	X
	3. Orienter les personnes nouvellement établies dans la Ville vers le Comité d'accueil des nouveaux arrivants du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) de La Côte-de-Gaspé afin de faciliter leur intégration dans le milieu;	X	X	X

	4. S'assurer que le comité des nouveaux arrivants et la Ville diffusent la haute qualité de vie qu'offre Gaspé;	x	x	x
	5. Proposer aux responsables des bibliothèques municipales de communiquer de façon personnalisée avec les nouveaux arrivants pour leur offrir leurs services;	x	x	x
	6. En collaboration avec les commerçants et les organismes, souligner de différentes façons la naissance des nouveaux bébés ainsi que l'arrivée de nouvelles familles (ex. : panier d'accueil, certificats cadeau, etc.).		x	x

3. Loisirs, sports, culture et vie communautaire.

Parmi les quelque 210 organismes reconnus par la Ville de Gaspé, environ 90 d'entre eux répondent directement aux besoins des familles, particulièrement en termes de loisirs, de sports et de culture. La Ville est sensible au défi posé par l'essoufflement des bénévoles dans certains organismes et veut contribuer à assurer une relève auprès de ceux-ci. De plus, elle est consciente qu'elle doit favoriser les conditions qui assurent la participation de chacun à son milieu de vie.

Orientation : Consolider et développer la vie communautaire ainsi que des loisirs sains et rassembleurs pour les familles et les rendre accessibles à la population de tous les niveaux socio-économiques et de tous les quartiers.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 3.1 Informar les familles des activités et des événements offerts dans la communauté.	1. Avec l'intention de le rendre plus convivial, améliorer sur le site Web de la Ville le calendrier des activités et des événements et le diffuser régulièrement auprès de tous les organismes partenaires et individus qui en font la demande.	x	x	x
OBJECTIF 3.2 Favoriser le développement de liens intergénérationnels par l'adaptation d'activités existantes ou par la création de nouvelles activités axées sur la famille ou encore par la création d'infrastructures qui favorisent ces liens.	1. S'assurer de la présence d'un espace vert ou d'une aire de jeux au sein de chaque localité et poursuivre les aménagements des aires de jeux déjà en place avec la préoccupation de leur donner un caractère intergénérationnel et de les rendre les plus accessibles possible (ex. : aux personnes à mobilité réduite);	x	x	
	2. Participer au maintien ou au développement, dans chaque localité, de lieux de rassemblement communautaires (ex. : salle paroissiale ou communautaire);	x	x	x
	3. Inviter les organismes communautaires et de loisirs des différentes localités à organiser annuellement des activités familiales festives et leur offrir, dans la mesure des moyens disponibles, le soutien technique, professionnel et financier à la réalisation de celles-ci;		x	x
	4. Dans le secteur du centre-ville de Gaspé, aménager un parc municipal comprenant un espace vert, une aire de jeux pour enfants et un lieu de rencontre entre les générations, et prévoir des alternatives intérimaires dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.	x	x	

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 3.3 Améliorer l'offre des activités et des services municipaux et paramunicipaux en matière de loisirs, de culture et de sports dans une optique d'accessibilité pour tous.	1. Bonifier et multiplier les partenariats existants visant à mettre à la disposition de la population des équipements sportifs et culturels, notamment avec les intervenants du milieu scolaire (écoles et cégep);	x	x	x
	2. Offrir des activités gratuites, par exemple dans les arénas ou dans des services de transport.	x	x	x
OBJECTIF 3.4 Identifier et reconnaître les besoins spécifiques des adolescents en matière de loisirs	1. Aménager des espaces récréatifs qui répondent aux besoins des adolescents;	x	x	x
	2. En partenariat avec les organismes du milieu, tels : les deux Maisons des jeunes – celle de Gaspé et celle de Rivière-au-Renard – initier des activités régulières en soirée pour les adolescents et assurer le transport nécessaire;		x	x
	3. S'assurer qu'un service de transport collectif réponde aux besoins des jeunes;	x	x	x
	4. Maintenir le soutien aux partenaires qui offrent des activités et des services aux adolescents, entre autres, les Maisons des jeunes et les comités de loisirs.	x	x	x
OBJECTIF 3.5 Reconnaître et soutenir les organismes communautaires, sportifs, culturels et de plein air qui interviennent dans les champs de compétence municipaux.	1. Bonifier la soirée de reconnaissance des organismes et des bénévoles;	x	x	x
	2. Offrir de la formation pour développer les compétences des animateurs en loisirs, notamment les animateurs des terrains de jeux (camps de jour).	x	x	x
OBJECTIF 3.6 Promouvoir et soutenir le bénévolat chez les personnes de toutes les générations.	1. Supporter les organismes dans leur recrutement de bénévoles, notamment auprès des jeunes, des nouveaux arrivants et des jeunes retraités;		x	x
	2. Maintenir et bonifier les programmes d'aide à l'intention des organismes essentiellement composés de bénévoles;	x	x	x
	3. Mettre en place des activités de promotion du bénévolat à l'aide des outils de communication disponibles à la Ville;	x	x	x
	4. Maintenir et bonifier le soutien technique offert aux organismes par le Service des loisirs et de la culture.	x	x	x

4. Habitation

La Ville de Gaspé reconnaît plusieurs défis à relever qui sont reliés au logement. Le vieillissement important de la population, la pauvreté de plusieurs familles, les coûts élevés de construction et la pénurie de logements locatifs, sont parmi les facteurs qui exigent des actions fermes de la part de la municipalité.

Orientation : Améliorer l'accès à la propriété et au logement en tenant compte de la diversité des familles et de l'évolution des modes de vie.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 4.1 Améliorer l'accès au logement social et privé sur le territoire de la ville de Gaspé pour toutes les générations.	1. Mettre sur pied des incitatifs municipaux afin de favoriser la construction d'unités locatives résidentielles par le secteur privé;	x	x	x
	2. Mettre en place des mesures afin de favoriser la conversion de certains espaces commerciaux en logements locatifs;	x	x	x
	3. Au moyen d'incitatifs fiscaux ou autres, encourager l'ajout de logements intergénérationnels adaptés aux résidences unifamiliales;	x	x	x
	4. Collaborer avec l'Office municipal d'habitation (OMH) dans ses démarches auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin d'obtenir le financement nécessaire à la construction de logements sociaux à Gaspé (OBNL, Coop, HLM);	x	x	x
	5. Au sein du plan d'urbanisme de la Ville, s'assurer de disposer d'espaces disponibles pour le logement social;	x		
	6. Lors de la construction et de la transformation d'unités locatives, s'assurer de la mise en place d'installations et de services pour répondre aux besoins de la population vieillissante et des personnes ayant des incapacités.	x	x	x
OBJECTIF 4.2 Faciliter l'accès à la propriété pour les familles	1. Évaluer l'implication éventuelle de la Ville dans une démarche visant à rendre accessibles à prix compétitifs des terrains dédiés à la construction résidentielle pour les familles à moindres revenus;		x	x
	2. Voir à la possibilité de l'étalement du paiement du droit sur les mutations immobilières (taxe de bienvenue)...		x	

5. Environnement, urbanisme et aménagement du territoire.

La Ville de Gaspé est sise dans un environnement naturel grandiose. Elle recèle des atouts qui lui donnent un caractère tout à fait unique. Ses 150 kilomètres de littoral sur le golfe ou autour de sa baie, ses trois rivières à saumon, son potentiel agricole de petite échelle et le Parc national Forillon qui niche au sein de son territoire sont autant de richesses à préserver et à mettre en valeur. De plus, la Ville est formée d'un regroupement de 12 anciennes municipalités qui sont autant de lieux d'appartenance qu'il est souhaitable de garder bien vivants.

La Ville de Gaspé reconnaît que la protection et la mise en valeur de son territoire constitue une préoccupation majeure des familles. Elle se propose de se donner des orientations claires en ce domaine et qui seront complémentaires à la présente politique familiale.

Orientation : Prendre en compte les préoccupations familiales dans les efforts de promotion, de protection et de mise en valeur de l'ensemble des ressources situées sur le territoire de la Ville.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 5.1 Planifier et structurer l'aménagement de la ville dans la perspective du mieux-être des familles.	1. Dans tous les nouveaux aménagements municipaux, veiller à explicitement prendre en considération la sécurité et la mobilité des familles (ex. : accès aux poussettes et fauteuils roulants, développement de traverses piétonnières) et inciter les autres acteurs du développement à en faire de même;	x	x	x
	2. Sécuriser la traverse piétonnière entre la Place Jacques-Cartier et la promenade Jacques-Cartier;	x	x	
	3. Collaborer à la mise en oeuvre des plans d'action visant la protection, l'aménagement et le développement harmonieux de sites fragiles sur le plan environnemental (ex. : Boom défense);	x	x	x
	4. Se doter de moyens de planifier les nouveaux développements résidentiels avec le souci de créer des milieux de vie favorables aux familles et de participer au développement durable;		x	x
	5. Assurer l'accès public aux plans d'eau puis y favoriser le développement et la cohabitation des loisirs;	x	x	x
	6. Poursuivre les démarches en vue de la création d'une piste cyclable dans le secteur de Rivière-au-Renard;	x	x	x
	7. Réaménager les installations de la plage municipale de Haldimand, en particulier le bâtiment d'accueil;	x	x	
	8. S'inscrire dans une démarche positive visant l'amélioration des conditions de vie des familles en s'inspirant notamment des programmes tels que <i>Villes et villages en santé, Ville amie des aînés...</i>			x
OBJECTIF 5.2 Promouvoir des pratiques environnementales saines et favoriser l'engagement des familles dans les efforts collectifs visant le respect du milieu de vie.	1. S'assurer que la Ville mette en place les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à une gestion efficace et efficiente des matières résiduelles;	x	x	x
	2. Améliorer le mécanisme et la fréquence des cueillettes des déchets domestiques dangereux;	x	x	x
	3. Appuyer et encadrer les corvées communautaires annuelles de nettoyage des berges des cours d'eau, des espaces verts, des fossés, etc., sur l'ensemble du territoire de la Ville, le tout dans l'optique d'en faire des événements à caractère social, familial, éducatif et festif;	x	x	x
	4. S'associer à la promotion d'événements environnementaux connus comme la Journée de la Terre, la Journée de l'Eau, la Journée de l'Arbre, etc.;			x
	5. Supporter les initiatives du milieu qui visent les améliorations sur le plan de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;	x	x	x
	6. Poursuivre les activités d'information et de sensibilisation concernant les 3 RV : réduction, réutilisation, recyclage et valorisation;	x	x	x

	7. Diffuser des chroniques sur le civisme, l'environnement et sur l'importance de la responsabilisation de chaque citoyen dans le cadre du maintien de la qualité de vie du milieu;	x	x	x
	8. Participer aux efforts collectifs de réduction du vandalisme;	x	x	x
	9. Lors de la semaine de la municipalité, reconnaître publiquement les organismes, les entreprises ou les individus qui ont réalisé des actions pour la préservation de l'environnement.		x	x

6. Transport

La Ville de Gaspé est constituée de 12 anciennes municipalités sur un très vaste territoire. Les consultations ont mis en lumière des besoins de transport, notamment pour les personnes âgées ou à faible revenu qui n'ont pas de voiture, ainsi que pour les jeunes qui vivent en périphérie des pôles de services commerciaux et de santé, que sont Rivière-au-Renard et Gaspé.

Orientation : Participer à l'amélioration et à la diversification des services de transport afin de répondre aux multiples besoins des familles.

Actions	2010	2011	2012
1. Participer au projet d'implantation du transport collectif sur le territoire de la Ville et de la MRC afin de s'assurer que celui-ci réponde aux besoins des familles;	x		
2. Travailler à répondre aux besoins de transport des jeunes dans le cadre du transport collectif régional et de toute autre action municipale pertinente;	x	x	x
3. Faire des pressions pour maintenir et améliorer le service du train de passagers;	x	x	x
4. Initier une démarche de réflexion devant conduire à l'amélioration substantielle du transport aérien à l'aéroport municipal de Gaspé;	x	x	x
5. Encourager la venue des services de type Communauto et/ou d'Allo-stop sur le territoire de la Ville.			x

7. Santé

La Ville reconnaît qu'individuellement et collectivement nous pouvons agir sur plusieurs facteurs qui influencent l'état de santé et de bien-être de la population. C'est dans les limites de ses compétences qu'elle entend s'associer aux efforts de ses partenaires du monde de la santé et des services sociaux pour aller dans ce sens.

Orientation : Participer à la promotion de saines habitudes de vie et à la réalisation d'activités dans cette optique.

Actions	2010	2011	2012
1. Encourager les organismes à organiser des activités familiales visant à favoriser et à soutenir l'exercice physique (ex. : Tour de Baie-cycle) et promouvoir ces activités en mettant à leur disposition les moyens d'information disponibles à la Ville;	X	X	X
2. Interpeller les intervenants du monde de la santé pour qu'ils mettent en ligne un répertoire des services et programmes de santé offerts aux familles, autant ceux du réseau public que ceux du milieu communautaire, puis créer un lien sur le site WEB de la Ville pour y accéder;		X	
Actions...	2010	2011	2012
3. Réviser les ententes avec les concessionnaires responsables des services alimentaires dans les infrastructures municipales et paramunicipales (arénas, centre de ski, par exemple) afin d'augmenter l'offre d'aliments sains, biologiques et locaux;		X	
4. Favoriser l'activité physique par la marche et le vélo, notamment :			
<ul style="list-style-type: none"> • en faisant des pressions auprès du ministère des Transports afin que celui-ci : <ul style="list-style-type: none"> a) procède le plus rapidement possible au pavage des accotements dans la partie nord de la Ville; b) voit le plus tôt possible au printemps au balayage de ceux déjà en place; • en prévoyant, lors de la construction des nouvelles rues et routes, des accotements ou trottoirs suffisamment larges et sécuritaires pour la circulation à vélo et à pied; • en installant des supports à vélo à proximité des bâtiments municipaux et des organismes communautaires qui s'engage dans cette action; • en encourageant les commerces, organismes et institutions à prévoir un espace et des supports pour vélos; • en dégagant les trottoirs en hiver; • en procédant le plus tôt possible au printemps au dégagement de la piste cyclable et de la promenade Jacques-Cartier. 	X X X	X X X	X X X
5. Participer activement au regroupement des partenaires de la MRC du programme Québec en forme;	X	X	X
6. Collaborer aux efforts de recrutement des professionnels de la santé.		X	X

8. Éducation

La Ville de Gaspé reconnaît que l'éducation est la voie privilégiée pour qu'un individu devienne un citoyen à part entière et que celle-ci ne peut être confinée uniquement à l'école ni à une seule période de la vie. Pour pouvoir se développer de façon durable, la communauté a donc un important rôle à jouer dans tout ce qui concerne l'éducation de ses citoyens. De plus, le Ville réalise que la faible scolarisation de la population de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente un frein majeur à son développement social et économique.

Signalons, par ailleurs, qu'il est largement reconnu que la promotion de saines habitudes de vie telles que préconisées dans le champ de compétence précédent, favorise la réussite et la persévérance scolaires.

Orientation : S'associer à la mobilisation du milieu et contribuer aux efforts collectifs visant la persévérance, la réussite et la diplomation scolaire.

Actions	2010	2011	2012
1. Développer le services des bibliothèques (agrandissement des espaces, augmentation du nombre d'heures d'ouverture, enrichissement des collections en français et en anglais, etc.)		x	x
2. Encourager des activités d'éveil à la lecture;	x	x	x
3. Évaluer la faisabilité de démarrer un programme du genre « <i>Une naissance : un livre</i> » dans les bibliothèques municipales du territoire;		x	
4. Bonifier la collaboration entre les commissions scolaires, la Ville et les organismes du milieu, afin de maintenir, après l'école, des activités éducatives, sportives et culturelles pour les enfants du primaire et du secondaire;		x	x
5. Travailler de concert avec le réseau scolaire à rendre disponibles des lieux et des programmes au bénéfice des parents, des grands-parents et de leurs enfants en s'inspirant de l'expérience du <i>Community Learning Center (CLC)</i> qui a cours dans la population anglophone;		x	x
6. S'associer aux efforts des commissions scolaires, du CJE et autres partenaires dans leurs projets de chantiers de lutte au décrochage et d'insertion professionnelle;	x	x	x
7. Consulter les représentants d'étudiants des différentes écoles lors de la prise de décisions municipales qui concernent les jeunes;	x	x	x
8. Collaborer avec le monde de l'éducation afin que soient offertes des formations répondant aux besoins en main-d'œuvre, en lien avec le développement social et économique de la Ville.	x	x	x